



Karine Trottein

## Conseillère municipale déléguée

Alimentation  
et restauration scolaire

Les élu·e·s  
communistes  
de Lille

### Intervention sur la présentation du rapport développement durable - 1/2

Tout d'abord, au nom des élu·es communistes, je souhaite remercier Marion Gautier pour la qualité de sa présentation. C'est en effet chaque année que nous avons ainsi la possibilité de constater l'étendue des actions, des avancées, des progrès de la ville de Lille et la direction qu'elle impulse en matière de **développement durable**.

Ce rapport est un outil très important, pour la mesure du chemin parcouru, dans la **réduction de nos émissions de gaz à effet de serre** et pour atteindre, à terme, la neutralité carbone. Mais c'est un outil essentiel, aussi, pour se focaliser sur les axes et leviers que nous pouvons encore actionner.

Le meilleur des bons points reste, pour la ville de Lille et à mon sens, **l'obtention du label Climat-Air-Energie 5 étoiles** qui reconnaît notre politique volontariste en faveur de la transition écologique. Politique déclinable en plusieurs thématiques qui sont forcément imbriquées les unes dans les autres, j'ai retenu :

- la réduction de la consommation énergétique
- l'amélioration du cadre de vie
- la sensibilisation de toutes et tous aux bonnes pratiques.

Je prends un exemple, **la rénovation de nos quartiers anciens** : les grands projets d'aménagement urbain se poursuivent dans plusieurs d'entre eux. Et nous avons reçu d'ailleurs la visite de Mme Létard, nouvellement nommée ministre du logement, à Concorde la semaine dernière...

Ce quartier qui intègre, dans sa rénovation, **l'amélioration du cadre de vie des habitants**, par sa ferme urbaine fonctionnant en chantier d'insertion, par un bâtiment dédié à une résidence intergénérationnelle, par la création d'espaces verts, avec l'ambition d'en faire un « **quartier à santé positive** ».

Un autre élément issu du rapport que je souhaitais aussi souligner ce soir, c'est **l'intégration systématique des clauses environnementales et d'insertion à l'emploi dans les marchés publics**, via le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Responsables), dans le cadre du budget climatique.

Désormais 85% des marchés comportent des clauses environnementales et 139 équivalents temps-plein, dans le cadre de la réinsertion à l'emploi, ont été effectués. **Soutenir de concert les sujets sociaux et environnementaux**, c'est bel et bien l'ADN du travail de notre majorité.

Et sans surprise, j'en viens à **la question de l'alimentation**, car s'engager pour une ville bas carbone, c'est agir concrètement pour **proposer une restauration scolaire avec des produits sains, durables, de qualité, à nos enfants**. Les nouveaux marchés publics de denrées alimentaires contribuent à cet objectif.

En 2023, et pour mémoire, 65,46% des aliments proposés dans les crèches écoles et ALSH étaient des produits bio et/ou locaux. Cette politique s'accompagne d'un travail sur la **réduction des déchets** par l'abandon, dans nos commandes, des emballages individuels et la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire.





Karine Trottein

**Conseillère municipale déléguée**

Alimentation  
et restauration scolaire

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**



## **Intervention sur la présentation du rapport développement durable - 2/2**

Pour poursuivre, je souhaite aussi souligner **le plan local de promotion de la santé** présenté en 2023 et qui conjugue promotion du bien-être et action en faveur de l'environnement, par l'amélioration de la qualité de l'air, en luttant contre les perturbateurs endocriniens, en développant, je citai justement le quartier Concorde, en développant des projets d'urbanisme favorable à la santé.

Je termine mon propos par le paragraphe concernant les **mobilités**. Quand la semaine européenne des mobilités se déroulait du 16 au 22 septembre, la ville et la métropole traversaient l'une des pires semaines pour les usagers des transports en commun, alors que les étudiants de la ville faisaient leur rentrée.

Les élu·es communistes considèrent qu'**une vraie réflexion globale sur le sujet de la mobilité est plus que nécessaire aujourd'hui** quand l'action de la MEL n'est pas au rendez-vous, mais je ne m'étends pas sur le sujet car nous aurons largement l'occasion d'y revenir à la fin de ce conseil.





**Eddie Jacquemart**

**Conseiller municipal délégué**

Education populaire -

Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**



## **Présentation des dispositifs de vacances solidaires - 1/3**

Je profite des deux délibérations que je dois soumettre à votre vote pour **faire un panorama de l'été solidaire à Lille**, fruit du travail mené en synergie par des élus et des agents investis dans leurs différentes thématiques, auprès de nombreux partenaires et associations. Le diaporama vous présentera quelques données, qui nous permettra de saluer **la qualité et la diversité des actions pour l'accès aux loisirs et aux vacances**, en été mais aussi toute l'année.

Pendant que les plus riches, exemptés d'ISF depuis 2017 se prélassent sur leur yacht... des milliers de familles n'ont pas la chance de partir en vacances, ni même de faire des activités de loisir. Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) **4 personnes sur 10 ne partent pas en vacances** et ce chiffre monte à 8 personnes sur 10 pour les plus bas revenus. **Eh bien à Lille, il s'y passe des choses !** De nombreux dispositifs existent pour profiter d'un bel été, sur place...ou ailleurs.

Pour celles et ceux qui sont restés à Lille, des activités ont eu lieu dans le cadre de la programmation culturelle estivale, des quartiers d'été ou encore avec « Lille Aventure Nature », opération coordonnée par Arnaud Deslandes, présentée par Madame le Maire en début de ce conseil, **permettant aux familles de profiter d'animations gratuites**.

La **pratique sportive** a également été mise à l'honneur, au-delà des Jeux olympiques et paralympiques. Portés par Valentin Martin dans le cadre de sa délégation au sport scolaire et périscolaire, le dispositif « J'apprends à nager » a été renouvelé et les 2 centres sportifs ouverts en juillet ont accueilli plusieurs centaines d'enfants.

Les enfants ont enfin pu participer **aux activités des centres de loisirs municipaux et des centres sociaux**. Dans le cadre du **plan anglais**, les enfants ont par exemple développé la pratique de cette langue à travers des jeux et ateliers linguistiques. En plus des activités proposées sur place, **les centres sociaux organisent des séjours collectifs et en famille**.

Les 14 centres sociaux ont ainsi permis à plus de 3900 personnes, tous les âges confondus, d'en profiter.

On l'entend souvent, « **les voyages forment la jeunesse** ». C'est dans cette idée que mes collègues du conseil municipal font preuve de toujours plus de créativité pour faire partir les familles en séjour sous bien des formes.

Comme je l'ai évoqué, on peut parler anglais ou faire du sport en s'amusant, voilà qu'on peut aussi étudier en s'amusant ! Pour une ville éducatrice et à hauteur d'enfant, Charlotte Brun propose ainsi les « **Colos apprenantes** » dans le cadre des Cités éducatives, co-financées par la ville.

Les séjours concilient **activités ludiques et enseignement** pour consolider les bases d'apprentissage scolaire. Les enfants et les jeunes scolarisés dans les quartiers prioritaires peuvent ainsi participer à ces « colos » encadrées par des professionnels de l'enseignement et de l'animation, aussi bien en été qu'en hiver..





**Eddie Jacquemart**

**Conseiller municipal délégué**

Education populaire -  
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**



## **Présentation des dispositifs de vacances solidaires - 2/3**

Cette année, **7 séjours** ont été proposés sur la période des vacances d'été, autour de la langue anglaise, des savoirs dits fondamentaux, de la natation ou encore de l'artisanat d'art. **Plus de 300 jeunes, entre les niveaux CM1 et 3ème**, ont ainsi séjourné dans nos belles régions françaises, dans le Gard, le Morbihan, le Puy-du-Dôme ou les Hautes-Alpes.

D'autre part, la période estivale est bien souvent propice au **travail saisonnier**. Cette année, le dispositif job d'été a été étendu au **Job d'été en réciprocité**, là aussi sous l'impulsion de Charlotte Brun et pour lequel Olivier Caremelle se fait rapporteur.

Cela consiste à organiser un échange avec une autre ville en France, en partenariat avec les missions locales, pour **favoriser la mobilité et l'autonomie des jeunes**. Cette année l'expérimentation s'est faite avec **Grenoble** qui a accueilli 8 lillois, en stations et centres de vacances en montagne. En réciprocité Lille a accueilli autant de jeunes grenoblois dans les services et musées municipaux. Chaque ville a pris en charge les dépenses liées à la mobilité et l'hébergement. Le bilan est très positif, puisque certains de ces jeunes travailleurs se sont vu proposer la prolongation de leur contrat de travail ou de nouvelles propositions pour la saison d'hiver.

Je finis enfin par les dispositifs présentés dans les délibérations qui concernent directement ma délégation.

Nous l'avons déjà évoqué, **les associations et centres sociaux contribuent à l'offre de séjours et de loisirs**. En suscitant les rencontres et la découverte, les associations sont le pilier de l'éducation populaire qui me tient tant à cœur. Nous tenons à les accompagner dans leurs projets et c'est l'objet de la délibération pour **l'association "Vive Les Vacances !"**, conduite depuis 30 ans par des étudiants de l'EDHEC. L'association s'appuie sur un partenariat solide avec les centres sociaux et propose un accompagnement à la scolarité, des sorties et des séjours, en hiver et au printemps. Je propose de **soutenir leur fonctionnement**, autrement dit l'ensemble de leurs initiatives, par une subvention de 1500€.

Pour celles et ceux en quête d'évasion, **le programme "Tous en vacances"** donne accès à des offres de partenaires touristiques à des tarifs très réduits, jusqu'à -80%. Il s'adresse aux habitants de Lille, Lomme et Hellemmes qui n'ont pas ou peu l'occasion de partir en vacances.

Le coût des transports pesant très lourd sur le budget des vacances, une aide peut également être attribuée à hauteur de 50 euros par personne. En 2023, 369 vacanciers ont bénéficié de la **bourse au transport**, soit 110 de plus qu'en 2022.

En 2023, le **programme "Bourse Solidarité Vacances"** de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) a permis à presque 400 personnes de partir une semaine à la mer, à la montagne ou à la campagne, principalement au sud de la France.

Cet été, plus de 51 familles, soit 172 personnes, sont ainsi parties en vacances.





**Eddie Jacquemart**

**Conseiller municipal délégué**

Education populaire -

Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**



## **Présentation des dispositifs de vacances solidaires - 3/3**

La deuxième délibération que je vous présente aujourd'hui vise donc à **renouveler le partenariat avec CAMPINGS.COM**, issu du travail mené durant ce mandat pour renforcer la diversité des offres de séjours. Le partenariat avec CAMPINGS.COM, conclu en 2023, se distingue de celui de l'ANCV présenté plus tôt, par la **durée plus longue des séjours** (jusqu'à deux semaines) et des **modalités de réservation**, car la ville assure un rôle d'intermédiaire dans le processus de réservation pour les familles.

Depuis avril, 11 familles sont déjà parties en vacances via ce nouveau partenariat, soit 25 adultes et 23 enfants.

De nombreux projets sont menés toute l'année et notamment en été ; des projets portés par des élus et des agents investis dans leurs différentes missions, qui travaillent ensemble pour proposer ce qu'il y a de mieux aux habitants.

Je me fais porte-parole ce soir de quelques projets qui ont fait de cet été, **un été solidaire**, et qui témoignent une nouvelle fois de **l'importance des services publics et du volontarisme politique** dans la vie de nos concitoyens, pour leur épanouissement individuel et collectif.







**Sylviane Delacroix**

## **Adjointe au Maire**

Inclusion des personnes  
en situation de handicap,  
accessibilité

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**

### **Réponse aux questions de M. Ali DOUFFI concernant le dispositif d'aide à la traversée des personnes non ou malvoyantes aux carrefours à feux**

Merci de saisir cette délibération non clivante et pour la préoccupation qui est la vôtre, quand le groupe politique auquel vous appartenez soutient un gouvernement condamné le 17 avril 2023 par le Comité européen des droits sociaux, qui a considéré que **la France a violé plusieurs articles de la Charte sociale européenne au regard des droits des personnes handicapées** : accès insuffisant aux services d'aides sociales, défaut d'accessibilité des bâtiments, des transports et des logements, défaut d'accès à la santé...

Votre intervention est méritoire pour un groupe qui soutient **un gouvernement qui n'avait pas prévu de ministre délégué aux personnes en situation de handicap** et qui l'a rectifié a posteriori devant la colère des associations qui ont émis un tollé général.

Cette convention est un renouvellement sur un sujet très important, déjà discuté en commission intercommunale du handicap et de l'accessibilité, qui inscrit cette politique bien avant les obligations légales.

Si une commune ne veut pas la signer, ça ne rend pas la convention caduque mais compte tenu du sérieux des élus locaux de la métropole, tout le monde devrait la signer. De plus cette télécommande est valable sur le territoire métropolitain et même au-delà selon les villes qui partagent ce dispositif en France.

Les personnes concernées pourront les récupérer en mairie de quartier et la ville fera en sorte que toutes les personnes en situation de handicap soient bien informées sur ce dispositif, en plus de flyers, **en adaptant les supports de communication** aux spécificités de leur handicap.





**Sylviane Delacroix**

## **Adjointe au Maire**

Inclusion des personnes  
en situation de handicap,  
accessibilité

**Les élu·e·s  
communistes  
de Lille**

### **Vœu sur les dysfonctionnements du métro et les transports de la MEL**

Véritable fiasco, mépris des usagers, entrave à la liberté de circuler, **les insuffisances du prestataire et le silence de l'exécutif métropolitain** responsable de ce dossier auront ajouté aux désagréments, à l'angoisse et à la colère d'usagers malmenés, maltraités pour qui les retards considérables et les conditions de transport plus que dégradées depuis des semaines et des semaines ne sont pas sans conséquences.

Un prétendu mauvais geste technique en serait la cause là où nous identifions l'imprévoyance, l'absence d'écoute devant les alertes successives, une suffisance coupable.

Cet épisode qui dure et devrait s'étendre jusqu'à décembre **pénalise le public mais aussi décrédibilise les transports en commun** et sert de prétexte pour évacuer **la question de la gratuité pour tous** alors même, qu'au regard des enjeux climatiques et sociaux, tout devrait être mis en œuvre pour en démontrer les avantages et l'efficacité.

Face aux dédommagements demandés, une proposition est avancée, uniquement guidée par une logique de moindre coût, que je qualifierai de lunaire.

Avec **ce faux semblant d'indemnisation des usagers** via une offre V'Lille:

Quid des personnes en fauteuil ?

Quid des personnes aveugles ?

Quid de celles et de ceux dont une pathologie, un traitement ou le grand âge empêchent d'opter pour ce mode de déplacement ?

Loin d'être satisfaisante, cette option renforce les discriminations et tend au ridicule : pourquoi pas un pass piéton tant qu'on y est !

Enfin concernant **la présence d'amiante**, à laquelle les agents de maintenance pourraient être ou avoir été exposés, si elle a fait l'objet d'une communication au Comité Social d'Entreprise le 25 juin 2024, elle était connue de longue date. Minorée de tous côtés, **l'exposition des salariés** doit être regardée avec la plus grande attention comme le demandent les représentants syndicaux élus dans cette instance.

Cette question n'est ni secondaire ni facultative au moment du **renouvellement de la concession** qui devrait remplir toutes les fonctions évoquées dans la motion mais aussi répondre aux exigences éthiques et témoigner d'un respect sans faille à la réglementation.

Un renouvellement mal engagé avec **un seul soumissionnaire, filiale de Kéolis : Ilevia**.

Ilevia avec lequel la MEL a toujours un contentieux non résolu.

Ilevia car aucun autre candidat n'a déposé d'offres : belle attractivité dont se gargarisent certains à moins que nous n'ayons pas la même conception de l'attractivité.

Pour toutes ces raisons, **les élu·es communistes soutiennent cette motion** et resteront vigilants bien au-delà.

